



Note financière

Afin de faciliter la gestion de la trésorerie OGEC, merci de remplir ce document et joindre les justificatifs si besoin (cocher les cases).

Pour les familles déjà en prélèvement l'an passé, et si aucun changement n'a eu lieu, vous n'avez pas besoin de joindre de RIB.

Famille
Enfant(s)

Merci de cocher la case correspondante

Paiement des factures (rétributions/cantine/garderie)	
<input type="checkbox"/>	Par chèque /espèces
<input type="checkbox"/>	Par prélèvement (joindre un RIB)

Les prélèvements automatiques ont lieu tous les 20 de chaque mois (la facture du mois de septembre sera éditée début octobre et le prélèvement aura lieu le 20 octobre)

Les chèques sont encaissés dans la quinzaine suivant la réception.



Note financière

Afin de faciliter la gestion de la trésorerie OGEC, merci de remplir ce document et joindre les justificatifs si besoin (cocher les cases).

Pour les familles déjà en prélèvement l'an passé, et si aucun changement n'a eu lieu, vous n'avez pas besoin de joindre de RIB.

Famille
Enfant(s)

Merci de cocher la case correspondante

Paiement des factures (rétributions/cantine/garderie)	
<input type="checkbox"/>	Par chèque /espèces
<input type="checkbox"/>	Par prélèvement (joindre un RIB)

Les prélèvements automatiques ont lieu tous les 20 de chaque mois (la facture du mois de septembre sera éditée début octobre et le prélèvement aura lieu le 20 octobre)

Les chèques sont encaissés dans la quinzaine suivant la réception.